



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

ASSEMBLEES ET SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Affaire suivie par : Laetitia CHATEAU

N°D26-SG-176

OBJET : MISE À DISPOSITION D'UN MINIBUS À LA COMMUNE DE FUMEL POUR L'ORGANISATION DE « LA FÊTE DU CHATEAU DE BONAGUIL »

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026B37DGS en date du 08 avril 2026 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président les attributions prévues à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment concernant l'adoption et le règlement des conventions nécessaires au fonctionnement courant de la Communauté d'un montant inférieur ou égal à 200 000 € TTC ;

Vu la demande de la commune de Fumel, en date du 31 juillet 2026, relative à la mise à disposition d'un minibus pour « la fête de Bonaguil » du samedi 01 août 2026 au jeudi 06 août 2026 afin de mettre en place une navette pour le transport de personnes entre le parking du bas et le Château de Bonaguil ;

Considérant la nécessité de définir les modalités de cette mise à disposition ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – De mettre à disposition à titre gracieux le matériel désigné ci-dessous du samedi 01 août 2026 au jeudi 06 août 2026 afin de mettre en place une navette pour le transport de personnes entre le parking du bas et le Château de Bonaguil :

MINIBUS – FUMEL VALLÉE DU LOT

Immatriculation : ES-406-WR

Marque : RENAULT / Type : VL

2°) – De préciser que les modalités du prêt sont définies dans la convention annexée à la présente ;

3°) – De signer ou d'autoriser Monsieur le Vice-président à signer ladite convention.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 31 juillet 2026



Le Président
Jean-Jacques BROUILLET

Certifié exécutoire le : 31 juillet 2026

Reçu en Sous-Préfecture le : 31 juillet 2026

Publié ou Notifié le : 31 juillet 2026

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com